

	— HEAD Genève	 Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland
Bachelor HES-SO Arts visuels et Design	DESCRIPTIF DE MODULE	Année académique : 2023-2024
Domaine	Arts visuels, Design	
Filière	Arts visuels, architecture d'intérieur, communication visuelle, design industriel et de produit	
Titre du module	Modules transversaux - pratique	
Type de module	Module transversal optionnel commun aux filières/orientations arts visuels, cinéma architecture d'intérieur, communication visuelle, illustration, design mode, design produit, bijou et accessoires	
Code	PRAT	
Type de formation	Bachelor	
Crédits ECTS	3 ECTS	
Semestre	Semestres 3, 4, 5, 6	
Lieu	HEAD – Genève	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, anglais	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Expérimenter ou approfondir des pratiques artistiques et créatives variées, comme le dessin, le travail de la voix, le moulage de la terre ou le développement textile. Découvrir le fonctionnement d'outils, d'appareils, de dispositifs ou de logiciels utiles au développement de projets d'art ou de design. Comprendre les enjeux, opportunités et risques de pratiques liées au numériques telles que le game design, les réseaux sociaux ou les intelligences artificielles.	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Les enseignements transversaux pratiques ont lieu sous forme d'ateliers, de cours ou de cours-séminaires hebdomadaires.</p> <p>Les ateliers, cours et cours-séminaires comportent tous, dans des proportions variées, des apports de connaissances par les enseignant-e-x-s et des exercices pratiques et/ou projets.</p> <p>Les contenus et formes d'enseignement de chacun de ces cours sont détaillés à chaque semestre dans un catalogue dédié.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	<p>Les modalités d'évaluation et de validation de chaque enseignement transversal pratique sont décrites dans le catalogue dédié et peuvent être précisées par les enseignant-e-x-s lors de la première séance du semestre. Les évaluations peuvent être continues et/ou finales.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Le module est acquis quand la note est de 4 ou plus.</p>	
Modalités de remédiation	<p>Une remédiation est possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note de 3.5).</p> <p>La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné durant la période dédiée du calendrier académique.</p> <p>Un enseignement transversal pratique ne peut pas être répété.</p>	
Enseignant-e-x-s	Divers-e-x-s enseignant-e-x-s selon les indications figurant sur la plateforme Wordpress dédiée	
Responsable du module	Coordination de l'enseignement et enseignant-e-x-s responsables selon les indications figurant dans le catalogue dédié	
Descriptif validé le	12 mai 2023	
Par	Aurélié Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement à la HEAD - Genève	

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.